



RESEAU DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Etat des ressources en eaux souterraines

- Situation début mai 2022

Le réseau départemental de suivi des eaux souterraines a été mis en place en 2016 par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal.

Dix-neuf ressources constituent actuellement ce réseau. Ces dernières ont été choisies pour leur situation géologique (socle, volcanisme), pour la qualité des chroniques de débits existantes et pour leur répartition géographique sur le territoire.

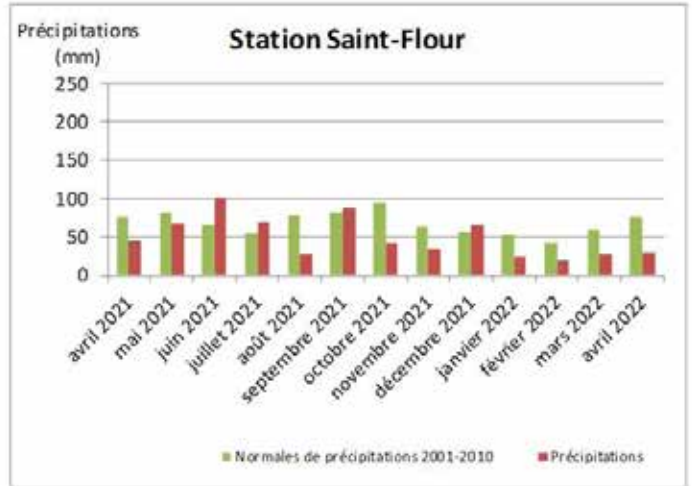
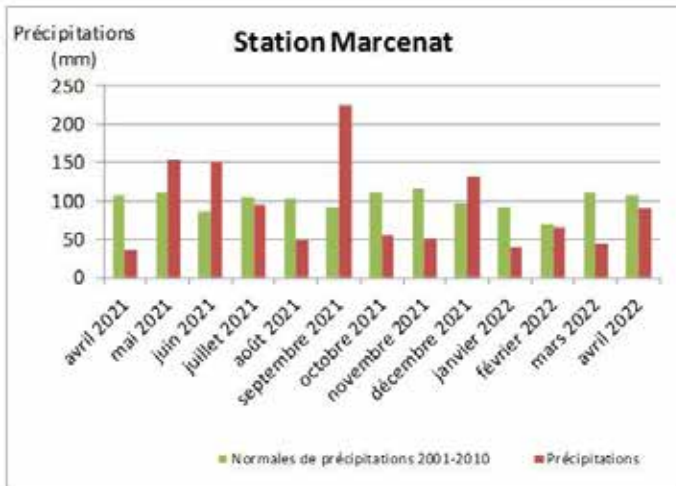
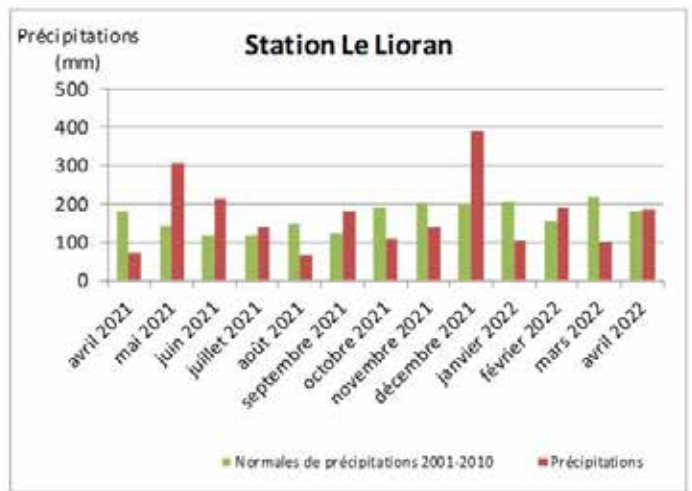
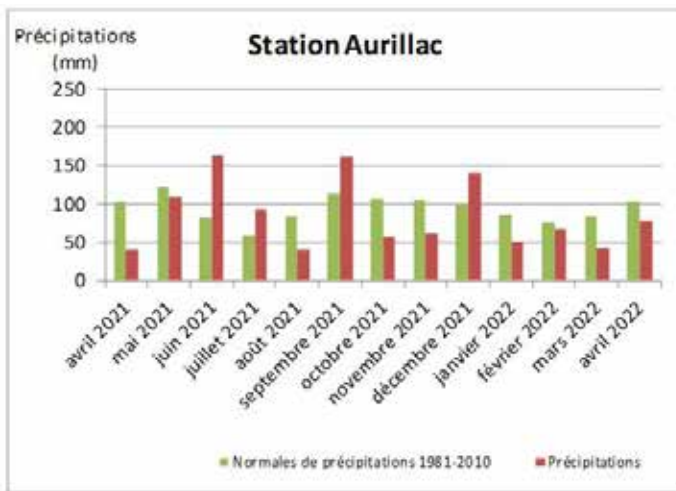
Le suivi des sources et la réalisation des mesures de débits sont assurés à fréquence mensuelle (dans la mesure du possible) par les collectivités gestionnaires de l'eau. Les données sont bancarisées, traitées et synthétisées par la MAGE qui réalise trimestriellement ce bulletin d'information (mensuellement si le contexte hydrogéologique l'exige).

L'objectif de ce réseau est d'améliorer la connaissance des ressources du Département et d'assurer une veille objective et pertinente sur les évolutions à court, moyen et long terme des débits mesurés.



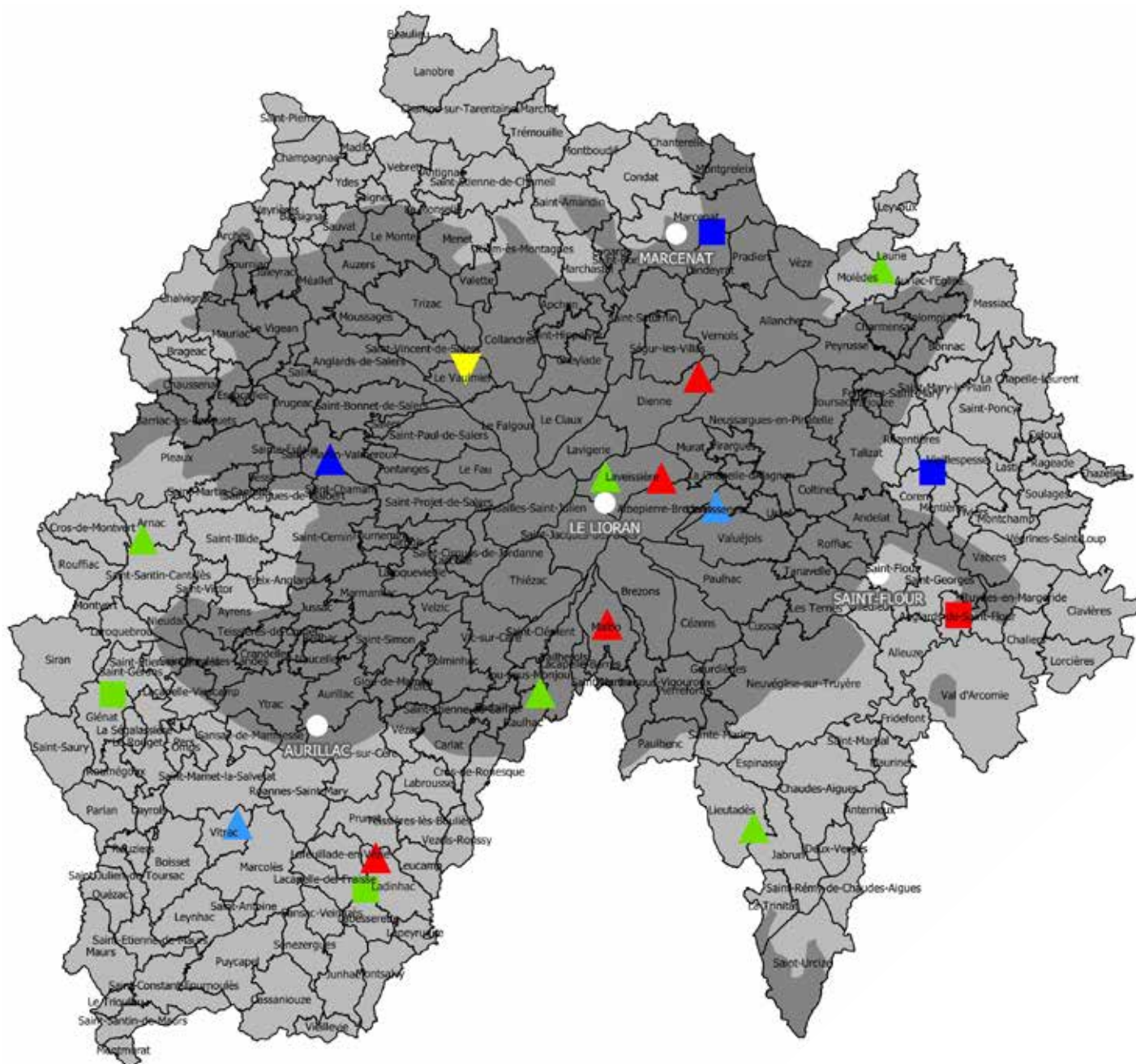


Pluviométrie (source données : météoFrance)



A la suite du mois de décembre très pluvieux sur l'ensemble du département, un déficit pluviométrique est observé sur les 4 premiers mois de l'année : -23% par rapport aux normales de saison sur les

Monts du Cantal, -32% sur Aurillac, -37% sur le Nord Cantal et -57% sur Saint-Flour. La pluviométrie insuffisante impacte les ressources et représente un étiage hivernal.



LEGENDE

Carte géologique simplifiée

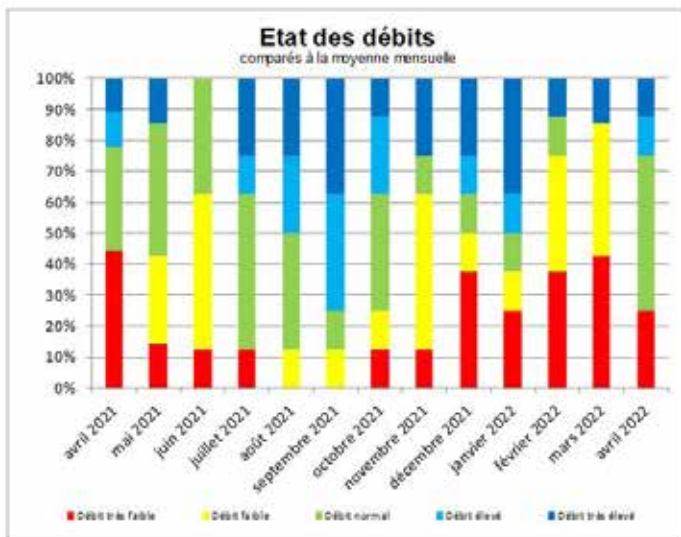
- Socle
- Volcanisme
- Station Météo France

Situation des débits

- Etat des débits
- Débit très élevé
- Débit élevé
- Débit normal
- Débit faible
- Débit très faible
- Evolution des débits
- Tendance à la hausse
- Tendance stable
- Tendance à la baisse



Suivi des ressources situées en domaine de socle



En domaine de socle, la recharge hivernale des aquifères a été faible. En effet, au mois de janvier, seuls 60% de ressources suivies présentaient un débit normal à très élevé. La situation s'est ensuite fortement dégradée au mois de février avec 75% des ressources suivies qui présentaient un débit faible à très faible par rapport aux normales de saison, pour atteindre 85% au mois de mars. Au mois d'avril, les débits sont plus conformes aux normales de saison : seuls 25% des ressources suivies présentent un débit faible à très faible.

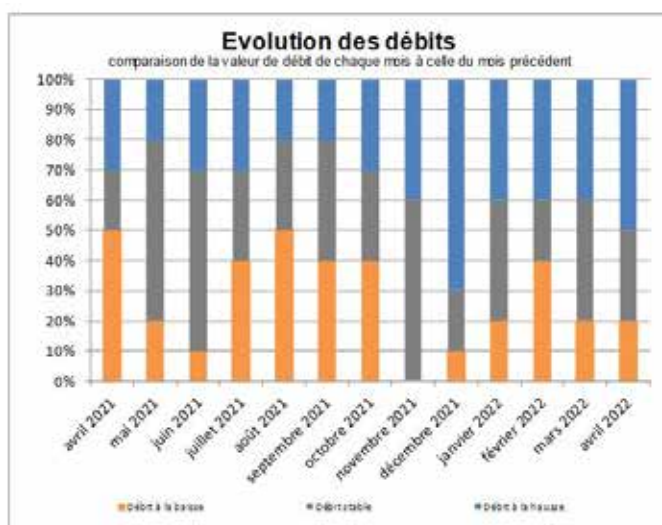
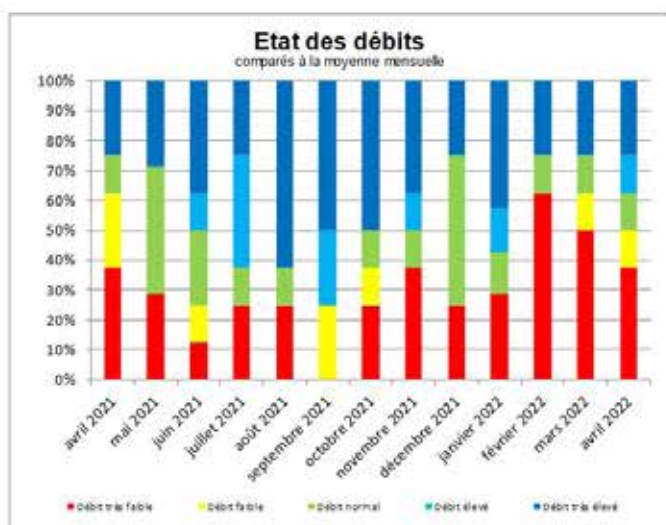
Le graphique de droite montre la forte baisse des débits au mois de février et le retour à une stabilisation au mois d'avril pour près de 70% des ressources suivies.

Le début de l'année 2022 est marqué par un étiage hivernal, plus précoce que celui de l'année précédente. La situation au mois d'avril 2022 reste cependant plus favorable que la situation du mois d'avril 2021. Les débits des ressources sont à surveiller dans les prochains mois.





Suivi des ressources situées en domaine volcanique



En domaine volcanique, la recharge hivernale des aquifères étaient à son maximum au mois de janvier, avec près de 70% des ressources suivies qui présentaient un débit normal à très élevé. Comme en domaine de socle, la situation s'est dégradée en février et mars avec près de 60% des ressources qui présentent un débit faible à très faible par rapport aux

normales de saison. Au mois d'avril, la situation s'améliore légèrement, mais elle reste très contrastée.

Le graphique de droite confirme ce contraste avec seulement 30% des débits stables au mois d'avril. Le suivi des débits doit être poursuivi pour anticiper d'éventuelles situations de crise, en attendant le retour des pluies.





Restrictions des usages de l'eau

A l'échelle départementale

Aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau.

A l'échelle communale

Aucun arrêté municipal de restriction des usages de l'eau

Remerciements aux communes participantes :

ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ARNAC, DIENNE, GLENAT, LADINHAC, LAURIE, LAVASTRIE, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, LIEUTADES, MALBO, MARCENAT, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, VAL D'ARCOMIE, COREN-LES-EAUX JOUSOUS-MONJOU, VITRAC ET LE VAULMIER.



Prochain
bulletin
juillet 2022

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal

**Hôtel du Département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
04 71 43 01 98**